



Répertoire d'informations publiques

En application de l'[article L.322-6](#) du code des relations entre le public et l'administration (CRPA), « les administrations qui « produisent ou détiennent des informations publiques tiennent à la disposition des usagers un répertoire des principaux documents dans lesquels ces informations figurent ».

Le [RIP](#) est donc le répertoire publié par une administration qui regroupe ses documents administratifs communicables contenant des informations publiques.

La notion de document administratif est définie pour la première fois dans la [loi n° 78-53 du 17 juillet 1978](#) (aujourd'hui codifié dans le CRPA). Depuis la [loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016](#) pour une République numérique, le document administratif concerne **tous les documents produits ou reçus** par l'administration (dossiers, rapports, études, comptes rendus, procès-verbaux, statistiques, directives, instructions, circulaires et codes sources...).

La communication de ces documents est obligatoire et fait l'objet d'une publication dans le répertoire qui est mis à jour annuellement au minimum.

Attention, certains documents ne sont pas communicables, comme les documents administratifs inachevés ou les documents préparatoires à une décision administrative en cours d'élaboration. En outre, l'[article L. 311-5 CRPA](#) fournit une liste plus exhaustive d'interdictions.

Enfin, ces documents ne sont communicables que sous réserve du respect des droits éventuels en matière de propriété littéraire et artistique et de la [loi n° 78-17 du 6 janvier 1978](#) dite « informatique et libertés » sur les données à caractère personnel.

Titre	Objet (Description)	Conditions	Mise à jour
Comptabilité	Budget primitif, compte administratif et compte de gestion et tout document liée au budget.	Documents consultables à la mairie	Tous les ans
	Tarifs communaux	Documents consultables à la mairie et sur le site naveil.fr	
Subvention accordées	Dossier des subventions accordées	Documents consultables à la mairie	Tous les ans
Conseil municipal	Procès-verbaux, délibérations et documents annexes à ces derniers	Documents consultables à la mairie et sur le site naveil.fr	A chaque conseil municipal
	Arrêtés	Documents consultables à la mairie	
	Décisions du maire	Documents consultables à la mairie	
Elections	Listes électorales	Documents consultables à la mairie	A chaque commission de contrôle
Urbanisme	PLU, PPRI, plan de sauvegarde	Documents consultables à la mairie	En cours de mise à jour
	Dossier autorisation urbanisme	Documents consultables à la mairie	
Ressources humaines	Arrêtés à portée générale	Documents consultables à la mairie	
	Organigramme des services	Documents consultables à la mairie	
	Indemnités des élus	Documents consultables à la mairie	
Education	Règlement intérieur des services périscolaires et de l'ALSH	Documents consultables à la mairie	
Cimetière	Règlement intérieur, décision attribution concession	Documents consultables à la mairie	
Etat-civil	Tables décennales	Documents consultables à la mairie	Tous les 10 ans
Publicité	Revue, presse, brochures (Naveil-info et Naveil-écho)	Documents consultables à la mairie	Création deux fois par an
Association	Liste des associations	Documents consultables à la mairie	Mise à jour le 17/05/2024
Economie	Liste des entreprises exerçant sur la commune	Documents consultables à la mairie	Mise à jour le 17/11/2023
Marché public	Dossiers ayant été attribués et notifiés	Documents consultables à la mairie	

Place Louis Leygue 41100 NAVEIL - Tél. : 02.54.73.57.50 - Adresse e.mail : contact@naveil.fr

BUREAUX OUVERTS : Tous les jours de à 12h 30 et de 13h 30 à 17h

fermés mardi matin et mercredi après midi.